

LE MATIN

PAIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix de l'abonnement est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Cursus-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 30 DÉCEMBRE 1890.

A MADAGASCAR

Les derniers courriers de Madagascar nous apportent assez inquiétantes nouvelles de cette grande et belle colonie, que M. Ribot a la prétention d'avoir rattachée à la France par des traités inévitables.

A Tananarive, à deux pas de notre résident général, des bandes hovas soulevées et mises sur pied de guerre, attaquent la succursale du Comptoir d'escompte, envahissent l'hôtel des Missions catholiques et blessent grièvement un des religieux qui s'y trouvent.

Le gouvernement annonce, il est vrai, dans une note officielle, que ce ne sont là que des actes isolés, des délits accidentels, des vols ou des bris de clôture; il assure que la justice informe et que la police hova est sur les traces des malfaiteurs.

Nous connaissons le cliché. Inutile de dire que cette affaire sera classée, comme tant d'autres, et que l'impuissance de notre domination à Madagascar n'en sera que plus complètement établie.

Il n'y a malheureusement pas la moindre illusion à garder sur ce point. Le fameux traité Miot-Patrimoine et la convention tant vantée à la suite de laquelle M. Ribot a cru pouvoir revendiquer l'honneur d'avoir définitivement assuré le protectorat français, ne sont encore que lettres mortes.

Nous avons un résident général à Madagascar et quelques agents disséminés ça et là, qui font tirer le canon le jour du 14 juillet et reçoivent les visites officielles que leur rendent très poliment les fonctionnaires hovas. Mais c'est là à peu près tout.

Notre influence ne s'est pas étendue sur la grande île de la mer des Indes, tout au contraire; et la sécurité de nos nationaux n'est pas plus complétement assurée que celle de nos nationaux en Chine.

Rien n'a été changé dans l'entourage de la reine, ce sont les mêmes ministres qui dirigent les affaires, aussi inféodés aux Anglais, aussi hostiles aux Français, quoique d'une façon plus dissimulée que lorsque M. Willonghy tenait la queue de la poêle.

Nous avons toutes les charges et toutes les responsabilités diplomatiques; quant au pouvoir et aux droits effectifs, ils nous sont absolument refusés. Nous n'avons pas même les avantages qui sont attribués aux Anglais au point de vue du droit de propriété, car on n'ignore pas que nos nationaux ne peuvent posséder des immeubles qu'en vertu d'un contrat de louage.

Ce sont les Hovas qui sont chargés de la police, sous notre contrôle; mais chaque fois qu'un délit est commis, il faut obtenir des autorités malgaches qu'elles mettent leurs agents en mouvement. Nous restons donc victimes ou témoins paralysés devant les excès qui se produisent, obligés de nous contenter de promesses ou de demi-satisfactions que les Hovas veulent bien nous accorder.

Or, il advient que la plupart des peuplades autochtones se mettent en révolte plus ou moins ouverte contre les Hovas. Depuis que la nouvelle du protectorat français s'est répandue dans l'île, les esprits se sont surexcités et les vieux ferments de la haine existant entre les Hovas et les tribus asservies se sont réveillés. De telle façon que Sakalaves et Hovas

ent en querelles perpétuelles; à chaque instant une bande armée pille et brûle un village; les Hovas, maîtres officiels du pays, ne sont pas en état de réprimer les excès, et nous sommes obligés de ne pas intervenir, pour rester dans les limites étroites que nous a tracées le traité Miot-Patrimoine.

Que deviennent nos nationaux dans ce désarroi périlleux? Ils se découragent, n'ont rien entreprendre, et beaucoup d'entre eux partis sur la foi des traités sont revenus en France après des tentatives commerciales, industrielles ou agricoles absolument avortées.

Et pendant ce temps les missionnaires anglais qui n'ont pas quitté la place et n'ont pas perdu un pouce de leur influence sur l'entourage de la reine, continuent à lutter contre nos résidents et suscitent à chaque instant des difficultés et des conflits.

Les journaux officiels ont peine à se dissimuler la gravité de la situation, et la nécessité de sortir de l'impasse où nous nous sommes engagés s'affirme chaque jour davantage.

Il est de toute évidence que notre protectorat, tel qu'il est organisé, est un leurre; il faut l'établir sur de nouvelles bases. Ayons donc le courage d'envisager la question comme les événements l'exigent, et s'il faut une expédition militaire, ne perdons pas de temps.

Nous devons sur Madagascar être imprévisibles, et nous n'avons pas besoin de la permission de l'Angleterre et de l'Allemagne pour en user. La situation est donc bien nette au point de vue diplomatique; quelques bataillons d'infanterie de marine et de tirailleurs algériens ou sénégalais suffiront à la régler vis-à-vis des Hovas et des Sakalaves.

LES OMBRES DE M. EMILE RICHARD
Paris, 29 décembre. — Des onze heures, une foule assez nombreuse se presse aux abords de la maison mortuaire.

À midi et demi, le cortège se met en marche. Le char est très élégant et couvert de nombreuses couronnes et bouquets.

Sur tout le parcours, les rues ont été sablées, les lanternes de la place de l'Hôtel-de-Ville ont été allumées et vidées, dès onze heures du matin.

Un peloton de gardes de Paris à cheval et un à pied sont de service depuis la maison mortuaire jusqu'à la gare de la Chapelle.

Nous remarquons dans le cortège un très grand nombre de députés, de sénateurs, quelques ministres.

Les franc-maçons sont venus en grand nombre, flanqués de leurs insignes bizarres et de leurs bannières baroques.

Nous remarquons les loges : l'Union des peuples, le Droit et la Justice, la Rose du paradis, etc.

Comme tous les anciens conseillers municipaux, et comme tout président du conseil municipal, M. Richard faisait partie d'un grand nombre de sociétés de gymnastique et de tir; ces sociétés avaient toutes envoyé des délégués et leurs bannières.

Nous remarquons aussi de nombreux membres des comités électoraux des divers arrondissements de Paris.

Le cortège est arrivé vers une heure et demi au Père-Lachaise.

Un grand nombre de curieux avaient déjà envahi les trottoirs de la rue de la ville de Paris, où est déposé le corps de M. Emile Richard.

Quatre mille personnes environ ont suivi le corps, et, sur le parcours, une foule de curieuses très nombreuse a constamment formé la haie.

Divers discours sont prononcés par MM. les vice-présidents du conseil municipal, Lopin, Frenschet, etc.

Le corps du président du conseil municipal restera assez longtemps dans le caveau de la ville, jusqu'au moment où la tombe concédée gratuitement par la ville soit prête à le recevoir.

ACTAVE FEUILLET

Quelques notes rapides sur le fin lettré qui vient de mourir.

Feuillelet, un écrivain, bruyamment, avant-hier soir, à une assemblée, dit qu'il attendait depuis longtemps. Par une contradiction fréquente chez les esprits timorés, il redoutait la mort et se refusait à suivre les traitements propres à enrayer les progrès de son mal. Les médecins trouvaient en lui des réserves qui le désolèrent. La dernière qui lui prodigua ses soins, le docteur Spelizer, me disait récemment dans un accès de pieuse colère :

Croyez-vous qu'il ne soit pas carraigeon de voir partir avant son heure un être d'élite qui, s'il était plus docile, pourrait vivre encore et produire peut-être?

Le fait est qu'en dépit de ses soixante-dix ans et de l'infirmité qui charrait son sang, l'académicien étoitant, par la puissance de sa complexion et le verveur de ses facultés.

Il n'y a pas longtemps qu'il avait encore sa belle prestance d'ambassadeur... Sa ankyrie, elle-même, ajoutait à son air haïutin, un je ne sais quoi qui imposait sans froisser. On devinait en lui quelque'un.

Octave Feuillet fut élu à l'Académie française en 1892; il vint occuper le fauteuil de Scribe le 26 mars et on devine si l'élément féminin dominait dans l'auditoire quand M. Vistel lui souhaita la bienvenue.

La dernière sortie eut lieu pour l'Académie le jeudi 11 décembre, il alla soutenir la candidature de son ami M. F. Brunetier. À la prochaine vacance, dit-il, je voterai peut-être Zola dans la place est marquée ici. Il ne prévoyait pas alors sa fin si prochaine; mais son vote n'en sera peut-être pas moins exécuté si le romancier naturaliste succède au romancier idéaliste.

Demain mercredi ce sera M. Mézières, directeur de la Compagnie, qui prononcera l'éloge du collègue disparu.

Les chœurs auront lieu, en effet, demain à midi, en l'église Saint-François de Sales, sa paroisse.

Aux vertus privées du père de famille, aux éminentes facultés de l'écrivain, Octave Feuillet joignait une qualité encore plus rare, et qu'on devra mentionner à part dans ses oraisons funèbres, c'est la fidélité dans le souvenir: hôte assidu des Tuileries, bien qu'il ne s'occupât jamais de politique active, il conserva à l'Empereur, dans les jours tristes, tout son affectueux attachement des années heureuses; et quand le ministre de l'Instruction publique du gouvernement de la République rappela à l'auteur de *M. de Camors* et de tant de belles œuvres que depuis six ans il avait négligé de toucher ses quinze mille francs de traitement, et que cet arriéré lui était réservé dans les caisses de l'Etat, Octave Feuillet répondit à Jules Simon qu'il ne consentait à l'acceptation de ce traitement que si son service des lettres était maintenu dans son intégrité.

Son existence entière se résume dans cet acte, une existence toute de conviction, de conscience et d'honneur, au service des belles-lettres, ces consolatrices éternelles.

Les rares privilèges qui ont connu Feuillet dans l'intimité n'ont pu se défendre de s'attacher à lui. Outre qu'il était l'homme le plus inoffensif du monde, il était le plus accueillant et le plus bienveillant. On ne saurait se figurer le nombre de incapables et des innocents qui assiégeraient sa porte pour lui lire leurs élocutions, et qui y arrivaient! Les femmes surtout ne lui laissaient pas de répit. Je l'ai maintes fois trouvé comme terrassé par un désastre. Je m'informais et il me disait une Hongroise ou une Américaine qui lui avaient infligé des manuscrits plus volumineux que le *Botin* / Je le railais d'être aussi facilement accessible.

— Réflexion, répliquait-il, que ces infortunés ont fait un grand voyage!

En historiographie consciencieuse, il me faut ajouter qu'il n'était pas insensible aux lettres du sexe faible. Les côtés de sa femme, qui se reconnaissent volontiers en elle, lui écrivait, dans des élan d'admiration, des épitres de vingt pages qu'il avait la patience de parcourir. Quite à s'écarter, à la fin, dans un élan de comique irritation.

— Je garde cette lettre... pour repasser mes rascaris!

Mais les remplacements des impertins et les assauts des importances étaient devenus trop nom-

breux. Les autres, des visiteuses, ayant prolongé leur entretien jusqu'à l'indiscrétion, un décliné quelques fois de la porte de l'entresol de la rue Goussier de s'ouvrir.

Depuis deux ans les intimes seuls y pénétraient. Et encore! Il fallut passer par le premier étage occupé par Mme Feuillet. De là, ils descendaient chez l'académicien par un escalier tournant, lequel, mettait les deux appartements en communication, maintenant pour ainsi dire à la portée de l'écrivant. L'adresse et le dévouement de sa femme.

C'est là qu'avant-hier, à sept heures du soir, après avoir reçu les derniers sacrements dans le plein connaissance de son état, s'éteignit ce juste et bon.

Dans deux lettres admirables, écrites l'autre semaine et qui pria d'ouvrir après sa mort seulement, il fait aux siens des recommandations sur, primes et des adieux touchants. Il semble avoir longtemps dans le pays, qui connaissent des indigènes et toutes les tendresses de son cœur. Il demande, en terminant, que son corps soit embaumé avant d'être transporté à Saint-Lô, sa ville natale. Ce détail montre l'horreur du laid qui profane pour toutes choses. Il veut garder dans la mort la sérénité de ses traits... Sa volonté sera faite.

LE COMMERCE DES TISSUS

avec le Maroc
Nous empruntons au Recueil Consulaire Belge les indications suivantes sur l'importation des tissus au Maroc.

Draps. — Grâce aux voyageurs allemands et autres qui viennent faire des courses et constater eux-mêmes les genres qui conviennent au pays, ce sont ces deux nations qui nous les fournissent et elles ont ainsi supplanté les draps anglais et français que nous recevions il y a quelques années.

Je dois aussi ajouter que les fabricants de ces pays ont sur place des représentants, des négociants européens résidant depuis plus ou moins longtemps dans le pays, qui ont acquis une expérience et auxquels ils vendent sur échantillon. Des facilités sont accordées pour le paiement, et il s'effectue souvent un ou deux mois après l'échéance des traites, tirés à trois ou quatre mois de terme.

Articles de coton. — Ces articles sont importés d'Angleterre.

Soieries. — Elles nous viennent presque toutes de Lyon.

LA GRANDE COLÈRE DE M. RABOURDIN

M. Rabourdin est fonctionnaire, pas fonctionnaire à la façon du pauvre diable qui sangle une redingote froquée. Sa redingote lui est neuve, tandis que celle de son subordonné luit l'usage.

Et puis la boutonnière de sa redingote à lui, rougeâtre d'un soleil de légion d'honneur, grand comme un macaron. Un tout petit rayon de lumière, timide et frêle, égale à peine tristement le revers de son subordonné, qui a des boutons de carton vert de l'autre: le subordonné.

M. Rabourdin n'était levé avant-hier, mal lundé. Le dîner de la veille avait été trop abondant; une indigestion s'en était suivie, qui valut à Mme Rabourdin maints reproches et réprimandes comme ceux d'un estomac imprudemment gavé.

Mais les femmes de fonctionnaires excellent à faire dériver l'orgueil. Aussi bien la dite dame Rabourdin, qui se résout à résoudre l'atmosphère d'électricité condensée au-dessus de sa tête de ménagère en une pluie de tisseras digestives.

A son arrivée au bureau du ministère de l'Instruction publique, l'orgueil se reforma dans le cerveau de M. Rabourdin.

Ses plumes ne marquaient pas, son encre était pâteuse, la chemise fumait, les employés n'étaient pas de répit. Je l'ai maintes fois vu se précipiter dans un angle du bureau, l'huissier, mandé d'un coup de sonnette impérieux, se tenait coi, le doigt sur sa chaînette d'argent qui pendait sur sa poitrine comme un insigne d'esclavage.

L'huissier, las de contention et meurtri de réprimandes, tourna les talons; non sans s'être incliné respectueusement. Puis il enjamba l'escalier, et se précipita dans la souperie du commis d'ordre, l'employé à la redingote crasseuse ornée du ruban violet.

M. Poinçillon, M. Rabourdin nous demanda... Cortès. Je vous promets qu'il n'est pas de bonhomme.

L'huissier n'avait pas achevé que le maigre Poinçillon, la tête basse et les mains ballantes, s'offrait, victime muette et lamentable, au courroux du gros Rabourdin.

Le désarmement
Le *Times*, dans un télégramme de Vienne, déclare dénuée de fondement, l'information publiée par certains journaux français, relative à la proposition de convocation à Vienne, pour l'année prochaine, d'un congrès chargé d'examiner la question du désarmement.

Nouvelles lignes stratégiques en Allemagne
Strasbourg, 30 décembre. — Le gouvernement allemand mettra en construction l'année prochaine deux nouveaux tronçons de voies ferrées d'un caractère nettement stratégique.

Le premier tronçon prolongera jusqu'à Metzeral dans les Vosges, vallées de la Faht, la ligne actuelle de Fribourg-en-Brisgau à Munster, par Neuf-Brisach et Colmar.

Le second aura pour but de relier directement Sarreguemines à Strasbourg par Saar-Direction et Bouxwiller, via Obermodern et Momenheim.

Mais ce tronçon de ligne permettra surtout de doubler les trains de concentration venant à la fois de Stuttgart et de Wurtzbourg par Carlsruhe, et ceux venant du grand duché de Bade par Appenweyer.

Refus de candidature
M. Goblet écrit à la *Lanterne* qu'il n'accepte pas la candidature aux élections sénatoriales de la Seine.

La révolte des indiens. — Rencontre sanglante. — Les pertes des deux côtés
New-York, 30 décembre. — Le combat entre les indiens et le détachement de troupes des Etats-Unis a eu lieu près de Porcupine (tribut des Grands). Les pertes sont considérables des deux côtés. Un capitaine et plusieurs sous-officiers ont été tués.

L'Italie et la triple alliance
Rome, 30 décembre. — L'ancien ministre italien Bonghi vient de publier, dans un journal, un article intéressant sur la triple alliance. Dans cet article, M. Bonghi soutient que, tout en respectant le traité conclu, il n'y a pas un italien qui ne désire le traité sort des populations italiennes de Trente, de Trieste, de la Dalmatie, M. Crispi lui-même, qui a été primat ouvertement son opinion, ne s'est point obligé maintenant de se taire.

— Voulez-vous me dire, M. Poinçillon, ce que contiennent ces ballots qui encombrant l'accès des bureaux?

— Des étrennes scolaires, monsieur!

— Comment! Vous les avez fait emballer sans me les montrer!

— Chaque spécimen a été approuvé par M. le ministre.

— Le ministre... le ministre!... On dirait que vous avez plein la bouche de ce mot. Le vrai ministre en ces matières, c'est moi.

— Mais... Monsieur.

— Il n'y a pas de mais... vous entendez... et si vous croyez mériter de la sorte votre gratification...

— A ce mot de gratification, l'employé pâlit et manqua de tomber en syncope.

La suppression de ce secours annuel, c'était le loyer payé, les étrennes des enfants supprimées, c'était... la ruine... c'était la honte!

— Voyons, apportez-moi un de ces ballots.

D'un coup de ciseaux fébrile M. Rabourdin ouvrit l'enveloppe.

Par la brèche ouverte s'échouèrent des manuels civiques, des historiettes polissonnes, et autres condiments de l'éducation neutre.

— Mais j'ai vu tout cela, marmotait, sur une intonation radoteuse, l'homme à la boutonnière macaronnée de rouge.

— C'était précisément ce que j'avais l'intention de vous faire respectueusement observer.

— Ah! vous voyez bien que je n'avais pas eu sous les yeux tous ces spécimens. Tenez, regardez-moi ces gravures... ça sent la sacristie à une lieue.

— C'est la reproduction d'un tableau célèbre, Monsieur... Attendez... je ne me rappelle plus le titre... En tous cas, je sais que le ministère a souscrit les reproductions.

— Toujours votre mémoire en défaut... vous ne travaillez pas... vous ne travaillez pas... et vous attendez des gratifications!

— J'y suis, excusez-moi, monsieur, c'est l'*Angelus*, l'*Angelus* de Millet dont les journaux ont tant parlé.

— L'*Angelus*, un titre latin des plus mauvais jours de la superstition. J'étais sûr que vous feriez quelque gaffe... Envoyez aux écoles des reproductions d'un tableau religieux! C'est un comble! Envoyez-moi ça tout de suite; faites des traites, des traites.

— Monsieur le ministre a pourtant approuvé... — De quel droit vous permettez-vous d'en appeler à M. le ministre! Songez, Monsieur, que moi seul ai qualité pour travailler avec lui, et que d'un mot je pourrais briser votre carrière.

— Allez, exécutez mes ordres et prenez garde à votre gratification.

Poinçillon s'inclina plus humblement que jamais.

Le soir même, tous les ballots étaient expurgés des reproductions de l'*Angelus*.

Que si quelques-uns de ces lecteurs désirent une copie du chef-d'œuvre de Millet, ils veulent bien se présenter au ministère de l'Instruction publique. On leur délivrera à prix réduit car la suppression de la gratification de M. Poinçillon ne suffira pas à boucler le trou fait dans le budget par la commande étourdiment consentie d'un principal coupable de n'avoir pas consulté son ministre « Rond-de-Cuir ».

Musette.

NOUVELLES DU JOUR
Divorce d'Eyraud et de sa femme. — Mlle Eyraud, Paris, 29 décembre. — La 6^e chambre du tribunal civil de la Seine a prononcé aujourd'hui le divorce entre Eyraud et sa femme.

Le jugement est bien entendu en faveur de cette dernière.

Les époux Eyraud étaient déjà séparés de biens par un jugement du Tribunal de St-Etienne, rendu en 1888.

Mme Eyraud va tenter une démarche personnelle auprès de Mme Carnot, pour tâcher de sauver la tête de celui qui fut son mari.

Les traitements confisqués des ecclésiastiques

Berlin, 29 décembre. — Le *Volkszeitung* de Cologne, organe catholique, écrit avoir que d'après le nouveau projet de loi qui va être présenté concernant les traitements confisqués des ecclésiastiques, tout le capital accumulé par suite de la confiscation sera restitué à l'église catholique.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique
Paris, 29 décembre. — Ce matin, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a adopté sans modifications le projet d'arrêté relatif aux épreuves de concours d'agrégation de droit ainsi que celui déterminant les programmes de la classe de mathématiques élémentaires d'un projet de décret rendant applicables aux écoles primaires privées, les conditions réglementaires de l'âge d'admission des élèves dans les écoles primaires publiques, ainsi que d'un projet d'avis sur la répartition des matières d'enseignement dans les écoles primaires supérieures; il les a approuvés, et a enfin étudié divers pouvoirs formés contre des décisions prises par les conseils départementaux.

Mort de M. de Saint-Pierre
Paris, 29 décembre. — M. le vicomte de Saint-Pierre, sénateur du Calvados, qui avait, en traversant la rue Aubert, été renversé hier par un roturier de la Compagnie l'*Urbaine*, est mort ce matin à deux heures, des suites de ses blessures.

M. le vicomte Ladizlas de Saint-Pierre, grand propriétaire du Calvados, avait été élu à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, sur un programme républicain.

Il fut sénateur le 10 janvier 1876 et siégea au centre gauche.

M. de Saint-Pierre était âgé de quatre-vingt et un ans.

Mort d'un officier au Tonkin
Paris, 29 décembre. — Le courrier anglais des mers de Chine nous apporte des nouvelles du Tonkin jusqu'au 23 novembre.

Il relate le fait suivant : Dans une reconnaissance poussée au-delà de Tin-Dao, le lieutenant Plat, officier d'ordonnance du général Godin, a été frappé mortellement.

C'est le deuxième officier d'ordonnance du général commandant la 2^e brigade qui est tué à l'ennemi.

La France à Terre-Neuve
Paris, 29 décembre. — M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin MM. Bouquet de la Grye, de Lareyny, Isaac et le baron Michel, qui sont venus lui porter un vœu de la société des études coloniales, demandant au ministre de persévérer dans la défense des intérêts français à Terre-Neuve.

Ajoutons qu'à l'époque de l'année où l'on est parvenu, étant donné l'état des négociations en cours, il y a lieu de conclure au renouvellement du *modus vivendi* pour la prochaine année.

L'affaire Labruyère-Duc-Quercy-Grégoire
Rome, 29 décembre. — Le *Captain Grégoire* a reçu un télégramme de Palerme annonçant que le départ de Grégoire est différé; celui-ci ayant demandé au dernier moment à être conduit à Marseille.

M. Grégoire est toujours en prison; il partira demain à bord de l'*Orénoque*.

Il sera mis parti aujourd'hui, sans un accident survenu à la machine du vapeur qui doit le transporter.

L'affaire de la Tripolitaine
Rome, 29 décembre. — L'officier *Pungolo* dit qu'un vil échange de dépêches a eu lieu ces jours-ci entre les cabinets de Rome et de Londres, au sujet de la Tripolitaine.

Les deux gouvernements seraient parfaitement d'accord sur cette question.

Il est notifié à la Porte qu'ils ne toléreraient aucune intervention étrangère et qu'un bescin il leur enverrait leur escadre dans les eaux de Tripoli.

L'affaire Parnell
Dublin, 29 décembre. — Le *Freeman's Journal* dit que la conférence entre MM. Parnell et O'Brien doit avoir lieu demain à Boulogne.

M. Parnell sera accompagné des députés Redmond, Kenny et Clancy.

La révolte des Indiens
Washington, 29 décembre. — Une partie du 7^e régiment de cavalerie et un détachement d'artillerie se sont portés hier de Pine-Ridge dans la direction où les guerriers de Sitting-Bull ont réuni leurs forces.

On attend d'un moment à l'autre la nouvelle de l'engagement.

New-York, 29 décembre. — Un détachement de cavalerie américaine s'est emparé du chef indien Big-Foot et de 150 indiens, près de Forest, Pine-Creek.

BOURSE DE PARIS

du mardi 30 décembre (par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précédent	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 3 h.	Cours de clôture
104 85	Fonds d'Etat	105 075	105 075	105 075
104 85	1/2 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	3/0 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	4 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	5 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	6 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	7 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	8 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	9 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	10 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	11 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	12 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	13 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	14 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	15 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	16 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	17 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85	18 0/0	104 325	104 36	104 36
104 85				